

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 20 Novembre 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 30 septembre 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 48.072.601 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 septembre 2012 de 350.662 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Justification de la conclusion

Les frais de publication relatifs à la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2011 de La POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ont été imputés en totalité aux neuf premiers mois de l'année 2012 pour un montant de 5.165 dinars, sans procéder à l'abonnement et l'étalement de cette charge sur tout l'exercice.

Cette omission a eu pour effet, de minorer la valeur liquidative au 30 septembre 2012 de 5 millimes.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la question soulevée au niveau du paragraphe « ***Justification de la conclusion*** » nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2012 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 12,41% de son actif en billets de trésorerie émis par Moderne Leasing. Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

En outre, la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 10,63% de son actif en titres émis ou garantis par la Banque de l'Habitat (emprunt obligataire, billets de trésorerie et certificat de dépôt). Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des billets de trésorerie et des certificats de dépôt effectués par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 30 octobre 2012

Le commissaire aux comptes :

Samir Labidi

BILAN
au 30 septembre 2012
 (Unité : 1000 TND)

	Notes	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	31 096,517	25 814,858	31 528,896
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		2 360,889	3 592,961	1 952,430
b - Obligations et Valeurs assimilées		28 735,628	22 221,897	29 576,466
c - Autres Valeurs		-		-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		16 976,084	12 213,761	8 319,425
a - Placement monétaires	3-3	13 553,125	5 032,336	7 422,881
b – Disponibilités	3-11	3 422,959	7 181,425	896,544
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		48 072,601	38 028,619	39 848,321
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	90,149	85,477	84,527
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	2,388	3,700	-3,807
TOTAL PASSIF		92,537	89,177	80,719
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-5	46 715,318	36 967,206	38 475,330
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	1 264,746	972,236	1 292,272
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,257	0,314	0,327
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 264,489	971,922	1 291,945
ACTIF NET		47 980,064	37 939,442	39 767,602
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		48 072,601	38 028,619	39 848,321

ETAT DE RESULTATPériode allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2012

(Unité: 1000 TND)

	Notes	Période du 01/07/2012 Au 30/09/2012	Période du 01/01/2012 Au 30/09/2012	Période du 01/07/2011 Au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 Au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 Au 31/12/2011
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	317,171	1 142,612	207,767	707,188	951,776
a - Dividendes		-	193,652	-	117,487	117,487
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		317,171	948,960	207,767	589,701	834,289
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	92,402	249,063	180,702	463,958	596,090
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		409,573	1 391,675	388,469	1 171,146	1 547,866
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	90,149	261,470	85,476	231,053	315,579
REVENU NET DES PLACEMENTS		319,424	1 130,205	302,993	940,093	1 232,287
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	0,002	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	16,717	50,587	12,686	33,933	46,531
RESULTAT D'EXPLOITATION		302,707	1 079,620	290,307	906,160	1 185,755
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		121,463	184,869	-55,417	65,763	106,189
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		424,170	1 264,489	234,890	971,923	1 291,945
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-121,463	-184,869	55,417	-65,763	-106,189
* Variation des +/- values potentielles sur titres		107,572	-10,508	62,629	2,418	1,951
* +/- values réalisées sur cession des titres		-59,617	-46,233	-32,857	-47,920	-13,923
* Frais de négociation		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		350,662	1 022,879	320,079	860,658	1 173,783

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2012

(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> 01/07/2012 <i>Au</i> 30/09/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012 <i>Au</i> 30/09/2012	<i>Période du</i> 01/07/11 <i>Au</i> 30/09/11	<i>Période du</i> 01/01/11 <i>Au</i> 30/09/11	<i>Période du</i> 01/01/2011 <i>Au</i> 31/12/2011
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
- Résultat d'exploitation	302,707	1 079,620	290,307	906,160	1 185,755
- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	107,572	-10,508	62,629	2,418	1,951
- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 59,617	- 46,233	-32,857	-47,920	-13,923
- Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
<u>N 2 - Distribution des dividendes</u>	-	1305,903		2 093,703	2 093,703
<u>N 3 - Transaction sur le capital</u>					
- Souscriptions	9 296,530	17 850,628	9 791,640	32 394,599	38 250,877
* Capital	9 086,400	17 444,300	9 595,600	31 173,600	36 864,100
* Régularisation des sommes non distrib.	-20,730	- 31,418	-19,232	-38,372	-44,401
* Régularisations des sommes distrib.	230,860	437,746	215,272	1 259,371	1 431,179
* Droits d'entrée					
- Rachats	5 061,120	9 355,142	12 042,541	21 471,408	25 812,653
* Capital	4 965,900	9 133,100	11 793,600	20 759,300	24 972,800
* Régularisation des sommes non distrib.	-14,154	-16,946	-21,767	-28,668	-32,292
* Régularisation des sommes distrib.	109,374	238,988	270,708	740,776	872,144
* Droits de sortie					
ARIATION DE L'ACTIF NET	4 586,071	8 212,462	-1 930,822	9 690,145	11 518,305
<u>N 4 - Actif Net</u>					
- En début de période	43 393,994	39 767,602	39 870,264	28 249,297	28 249,297
- En fin de période	47 980,064	47 980,064	37 939,442	37 939,442	39 767,602
<u>N 5 - Nombre d'actions</u>					
- En début de période (mille actions)	426,907	385,000	392,210	266,087	266,087
- En fin de période (mille actions)	468,112	468,112	370,230	370,230	385,000
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE	101,647	103,292	101,655	106,166	106,166
(EN DINAR)					
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE	102,497	102,497	102,475	102,475	103,292
(EN DINAR)					
DE RENDEMENT	0,84%	2,48%	0,81%	2,33%	3,10%

NB :Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2012
(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30/09/2012** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisées en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2012** à **31.096.517** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30-09-2012	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14 .200	14.200.000	14.657.406	30,49%	30,55%	ETAT
BTA 5,50% Octobre 2018	5.000	5.000.000	9.588.674	19,95%	19,98%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	5.068.732	10,54%	10,56%	ETAT
Titres émis par des sociétés	159.000	13.780.832	14.078.222	29,29%	29,34%	

AMEN BANK 2011/1	20.000	1.800.000	1.801.202	3,75%	3,75%	A.Bank
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	399.950	399.998	0,83%	0,83%	A.Bank
ATL 2010-1	5.000	300.000	301.830	0,63%	0,63%	BBB
Attijari Bank 2010	13.000	1.114.282	1.140.452	2,37%	2,38%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	500.000	515.929	1,07%	1,08%	BH
CHO 2009	2.000	200.000	205.374	0,43%	0,43%	BIAT
CIL 2010/2	20.000	1.600.000	1.662.597	3,46%	3,47%	BBB
Meublatex Industries 2010 (A)	4.000	400.000	407.480	0,85%	0,85%	AB
STB 2010-1 (B)	10.000	866.600	885.928	1,84%	1,85%	STB
STB 2011	30.000	3.000.000	3.099.200	6,45%	6,46%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	900.000	918.804	1,91%	1,91%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	800.000	829.983	1,73%	1,73%	BBB+
UIB 2011-1	20.000	1.900.000	1.909.445	3,97%	3,98%	UIB
OPCVM	23.285	2.366.414	2.360.889	4,91%	4,92%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	23.285	2.366.414	2.360.889	4,91%	4,92%	-
Total du portefeuille-titres		30.347.246	31.096.517	64,69%	64,81%	

La valeur des BTA au 30/09/2012 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 14.970 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du 01-07-2012 au 30-09-2012, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de 433.350 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 317.171 DT pour la période allant du 01-07-2012 au 30-09-2012, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
Revenus des BTA	157.484	469.026	102.032	302.768	415.649
Revenues des OPCVM	-	193.652	-	117.487	117.487
Revenus des obligations	159.687	479.934	105.735	286.933	418.640
Total	317.171	1.142.612	207.767	707.188	951.776

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2012** à **13.553.125 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30-09-2012	% actif	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ML	1.465.049	1.499.418	3,12%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ML	975.946	989.042	2,06%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ML	1.991.578	1.993.543	4,15%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ML	1.434.269	1.484.375	3,09%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	515.383	1,07%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH EI Kantaoui	2.000.000	2.084.356	4,34%	SH EI Kantaoui	BH
Billet de trésorerie ATTIJARI LEASING	2.987.664	2.990.542	6,22%	ATTIJARI LEASING	
Certificat de dépôt BH	1.994.420	1.996.466	4,15%	BH	
Total	13.348.926	13.553.125	28,20%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-07-2012** au **30-09-2012** un montant de **92.402 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
Intérêts des placements à termes	356	1.789	119.530	282.658	352.368
Intérêts des billets de trésoreries	84.747	239.625	61.173	178.627	240.698
Intérêts des certificats de dépôts	7.299	7.649	-	2.674	3.024
Total	92.402	249.063	180.702	463.958	596.090

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2012** au **30-09-2012** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2011** au **30-09-2011** se détaillent ainsi :

Libellé	2012	2011
Capital initial au 1^{er} Janvier		
Montant	38.475.330	26.608.112
Nombre de titres	385.000	266.087
Nombre d'actionnaires	899	1.210

Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	17.444.300	31.173.600
Régl. Des sommes non distribuables	-31.418	-38.372
Nombre de titres émis	174.443	311.736
Rachats effectués		
Montant (nominal)	9.133.100	20.759.300
Régl. Des sommes non distribuables	-16.946	-28.668
Nombre de titres rachetés	91.331	207.593
Autres effets sur le capital		
Moins valeurs potentielles sur titres	-10.508	2.418
Moins valeurs réalisés sur cession de titres	-46.233	-47.920
Frais de négociation	-	-
Capital au 30 Septembre		
Montant	46.715.318	36.967.206
Nombre d'actions	468.112	370.230
Nombre d'actionnaires	818	927

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **30-09-2012** comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	212	46	257
Somme distribuable exercice en cour	1.079.620	184.869	1.264.489
Total	1.079.832	184.915	1.264.746

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2012** à **90.149 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30-09-2012	30-09-2011	31-12-2011
Rémunération du gestionnaire à payer	15.909	15.084	14.917
Rémunération du distributeur à payer	74.240	70.393	69.610
Total	90.149	85.477	84.527

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2012** à **- 2.388 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30-09-2012	30-09-2011	31-12-2011
Etat retenues à la source	- 9.409	-	-9 493
Honoraires du commissaire aux comptes	7.796	1.496	2.000
Redevances CMF à régler	3.343	3.140	3.398
Autres charges AGO amortis	-	-1.273	-
TCL à payer	658	337	288
Total	2.388	3.700	-3.807

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-07-2012** au **30-09-2012** à **90.149 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011
Rémunération du gestionnaire	15.909	46.142	15.083	40.774	55.690
Rémunération du distributeur	74.240	215.328	70.393	190.279	259.889
Total	90.149	261.470	85.476	231.053	315.579

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-07-2012** au **30-09-2012** à **16.717 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011
Redevances CMF	10.606	30.761	10.056	27.183	37.127
Honoraires du commissaire aux comptes	3.757	11.156	504	1.496	2.000
Charges de pré-exploitation	-	-	-	-	-
Impôt et taxes et versements assimilés	-	-	-	-	-
Autres charges AGO amortis	885	5.165	1.287	2.098	3.371
T.C.L	1.469	3.504	839	2.956	3.833
Autres charges	-	1	-	200	200
Total	16.717	50.587	12.686	33.933	46.531

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2012** à **3.422.959 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Dépôts à vue	3.422.959	13.916	896.544
Placements à terme	-	7.167.509	-
Total	3.422.959	7.181.425	896.544